



FSU 40



Educ'Action-CGT 40



FNEC FP-FO 40

Déclaration intersyndicale au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale des Landes du vendredi 8 avril 2011

Les 16000 suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine conjuguées aux milliers de suppressions de ces dernières années et aux mesures et réformes néfastes imposées de la maternelle au lycée dégraderont encore les conditions d'apprentissage des élèves et celles de travail des personnels.

Nous sommes face à une politique sans aucune ambition qui non seulement ne répond pas à une démocratisation nécessaire mais qui en plus redessine un système éducatif de plus en plus inégalitaire laissant sur le bord du chemin les élèves les plus en difficulté et ceux issus des milieux les plus défavorisés.

Le Ministre trompe l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire « plus avec moins ». D'ailleurs la France est un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir comme l'indique le récent rapport du CAS (Centre d'analyse stratégique) !

Dans notre département, comme ailleurs, pour la FSU 40, l'Educ'Action-CGT 40 et la FNEC FP-FO 40, ces suppressions vont avoir une incidence néfaste sur le service public d'éducation. Dans le premier degré la suppression de 7 postes va se traduire par l'impossibilité de scolariser les moins de 3 ans. Comment peut-on prétendre vouloir favoriser cette scolarisation si on ne compte pas ces élèves comme à part entière et cela dans toutes les écoles des Landes ? La seule réponse de n'accepter les 2 ans selon les disponibilités revient à nier les spécificités d'encadrement que nécessitent ces jeunes enfants.

Avec 4 postes de RASED supprimés, l'éducation nationale entérine, sans avoir le courage de le dire, la mort programmée de l'aide spécialisée dans nos écoles. Les RASED sont dépouillés, aucun départ en formation n'est programmé et ses

personnels ne peuvent plus intervenir auprès de tous les élèves du département faute de moyens pour se déplacer.

Cette non-dotation ne permet pas d'ouvrir 50 classes nécessaires pour que dans chaque école il n'y ait pas plus de 25 élèves par classe dès la maternelle. Elle ne permet pas de créer le nombre de postes indispensables de titulaire remplaçant que nous évaluons à une quarantaine minimum dont a besoin le département pour ne pas revivre les dizaines de classes non remplacées par jour notamment durant le pic de cet hiver.

Elle ne permet pas non plus de doter notre département de postes supplémentaires hors présence d'élèves (CPC, MAI, référent, maître formateur....etc), indispensables pour une bonne qualité de l'enseignement, afin que Les Landes ne soient plus la lanterne rouge dans ce domaine.

Au lieu de supprimer 7 postes dans les Landes pour 24 élèves supplémentaires, la FSU 40, l'Educ'Action-CGT 40 et la FNEC FP-FO 40 demandent en urgence une dotation supplémentaire de 80 postes minimum pour atteindre un taux d'encadrement comparable aux autres départements ruraux.

Dans le second degré, la préparation de la rentrée par l'inspection académique est trompeuse. Si on peut constater que le bilan des créations de postes est positif (+ 75), il résulte de l'accroissement ces dernières années des effectifs, de la transformation d'heures supplémentaires en heures postes cette année et de la fin de l'embauche de vacataires. Sur les deux derniers points nous constatons que nos actions contre ces emplois indignes que proposait l'Education nationale et la volonté du ministère d'imposer des heures supplémentaires aux enseignants titulaires, ont contraint le Recteur à réorganiser ces moyens qui ont baissé par rapport à l'an dernier (46 emplois en moins). Mais la création de postes ne veut pas dire automatiquement des enseignants titulaires pour les occuper. Nous savons déjà que dans de nombreuses disciplines le nombre de départ d'enseignants titulaires (retraites et mutations) est supérieur au nombre d'enseignants entrant dans l'académie. Pour pallier cette pénurie et réduire en début d'année l'emploi de contractuels que les chefs d'établissement devront trouver au Pôle emploi (dernière déclaration de notre Ministre), le Recteur a décidé de sacrifier le remplacement en obligeant un grand nombre de TZR à prendre des postes fixes en établissement. De plus, ce dernier nous expliquait

l'an dernier l'importance qu'il accordait à la formation des stagiaires professeurs en leur accordant une décharge de trois heures sur les 18 heures de cours que fait un professeur titulaire. Mais cette année plus de décharge, stagiaires à 18 heures comme tout le monde ! Et la formation... Dans notre département ce sont 40 stagiaires qui devraient débiter le métier dans ces conditions.

C'est une rentrée en trompe l'œil qui se prépare. La prévision d'effectif de l'administration comme les années précédentes est sûrement sous évaluée. En conséquence les effectifs vont encore augmenter dans les classes. En collège, les classes proches ou égales aux limites des seuils de 28 à 30 élèves de la 6ème à la 3ème seront de plus en plus nombreuses.

Il en sera de même dans les lycées, où les groupes à 35 vont se multiplier à cause de la réforme qui permet de regrouper des élèves issus de cursus différents. La réforme produit ce que nous avons prévu : des économies de postes plutôt que des innovations pédagogiques. Cette tendance ne peut que se poursuivre en terminale à la rentrée 2012. Elle est aggravée dans les lycées technologiques avec la réforme de baccalauréat STI et STL. Et les projets pour les baccalauréats STG et ST2S pourtant récemment rénovés, ne sont pas fait pour nous rassurer.

En Lycée Professionnel, ce sont des regroupements parfois anti-pédagogiques que nous trouvons dictés par des moyens insuffisants. La réforme est en train de démanteler les contenus des enseignements professionnels engendrant l'érosion des effectifs en cours de formation et la baisse des moyens. Ce gouvernement fait le choix du développement de l'apprentissage au détriment de la formation sous statut scolaire.

En ce qui concerne la Santé à l'Ecole, notre département, comme les autres de l'Académie, manque de Médecins au point que la Visite Médicale d'Admission des enfants de 6 ans, rendue obligatoire par le code de l'Education est loin d'être réalisée à 100 % : l'Inspection avoue 40 % alors que le taux académique est inférieur à 20 % ! L'Inspectrice d'Académie veut pallier cette pénurie en demandant aux infirmiers scolaires de voir les enfants, à la place des médecins. Par cet acte, elle les détourne de leur mission principale et leur fait endosser une responsabilité dévolue au médecin.

Pour nos organisations syndicales : FSU, CGT educ'action, FNECFP-FO, les personnels non-enseignants des collectivités territoriales sont partie prenante de la qualité du service public d'éducation. Dans ce cadre, nous exprimons notre vive inquiétude en ce qui concerne les mesures de redéploiement, de redéfinition des missions, de brigades mobiles et de suppressions envisagées actuellement par le Conseil régional d'Aquitaine au lycée d'Aire sur Adour.

Les services administratifs ne sont pas épargnés par les économies budgétaires. Les mutualisations et les soit-disant gains de productivité, réalisé avec des logiciels achetés à grands frais, cautionnent les suppressions de postes dans les services des Inspections d'Académie et du Rectorat (une suppression à l'Inspection d'Académie des Landes). Avec les surcharges de travail, ces personnels doivent faire toujours plus tout en étant moins nombreux.

L'évolution de nos missions professionnelles, leur peu de reconnaissance ainsi que la mise en œuvre des contre-réformes se traduisent par un véritable malaise de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale qui sont confrontés à une avalanche d'injonctions impossibles à mettre en œuvre et contradictoires avec leur conception du métier.

Les évaluations nationales telles qu'elles sont conçues, ainsi que le livret de compétences imposé sont autant d'outils dont la finalité et l'utilité font débat chez les enseignants.

La logique de la compétence est, au départ, un costume taillé sur mesure pour le monde de l'entreprise. Dès lors que l'on s'obstine à en revêtir l'école, celle-ci est engoncée dans un habit trop étriqué eu égard à sa dimension nécessairement humaniste.

Il est urgent que l'école, comme tous les services publics, se dégage de l'emprise de l'économisme qui, au nom de la RGPP, s'insinue dans tous ses rouages, intellectuels et organisationnels.

Mr le Ministre claironne à tue-tête dans l'hémicycle que le budget alloué à l'Education Nationale sera en augmentation. Pourtant, les seuls moyens qui progressent, ce sont les primes données aux Recteurs les plus zélés ainsi qu'aux

chefs d'établissement au détriment de la création de postes indispensables pour accueillir les nouveaux élèves.

Est-ce cela qui permet au ministre d'assurer que l'Etat n'a jamais fait autant d'efforts pour l'éducation ?

Pour nos organisations syndicales, l'école exige la mise en place d'une politique éducative ambitieuse :

- 25 élèves par classe maximum dès la maternelle,
- mise en œuvre de dispositifs d'aide et de soutien aux élèves,
- possibilité de travail en petits groupes d'élèves,
- dédoublements de classes dans certaines disciplines,
- temps donné aux personnels pour qu'ils puissent travailler ensemble,
- mise en place d'une réelle formation des enseignants....,

Toutes ces dispositions, en faveur de la réussite de tous, exigent des services administratifs, de santé, sociaux en nombre suffisant pour remplir leurs missions.

Autant de chantiers que le Ministre doit ouvrir d'urgence !

**A « l'école pour chacun » de Mr Luc Chatel,
nous opposerons toujours « l'école pour tous ».**